

# L'avenir des territoires européens

## Etude prospective territoriale

### LE PROJET

Ce projet est une étude prospective territoriale sur l'avenir des territoires européens à l'horizon 2030, menée entre avril 2016 et novembre 2017 par un consortium d'acteurs scientifiques et de cabinets d'études. En partant du constat de l'incertitude quant au futur de l'Europe et de ses territoires, les auteurs se sont intéressés à trois hypothèses : l'organisation et la mise en œuvre généralisée d'une économie circulaire « place-based », l'approvisionnement et la consommation de ressources énergétiques entièrement renouvelables, et l'effondrement des marchés immobiliers européens.

Trois questions sont donc posées :

☞ Quelles seraient les conséquences territoriales de l'implantation d'une nouvelle organisation économique adaptée au contexte de l'économie circulaire ?

☞ Quelles seraient les conséquences territoriales d'une production et d'une consommation européenne d'énergies entièrement renouvelables ?

☞ Quelles seraient les conséquences territoriales de l'effondrement du marché immobilier européen ?

Pour répondre à ces questionnements, les auteurs se sont tournés vers une approche participative (enquêtes en ligne, webinars, ateliers participatifs), en complément d'une analyse de données pour prendre en compte le degré d'incertitude présent dans ce type de travail de recherche. Une attention particulière a été apportée au traitement et à la réutilisation des matériaux quantitatifs (cartes, schémas, indicateurs) et qualitatifs pour conduire les processus participatifs. Les participants ont été sélectionnés au regard de leur expertise et de leur rôle dans le domaine étudié.

### ESPON (European Spatial Planning Observatory Network) en quelques mots

☞ Un programme de recherche appliquée sur l'aménagement du territoire européen

☞ Cofinancé par le FEDER et les contributions des pays participants (UE28 + Islande, Liechtenstein, Suisse et Norvège)

☞ Pour qui ?

Concepteurs des politiques d'aménagement (ministères, collectivités, intercommunalités, agences d'urbanisme, etc.)

Acteurs et décideurs publics

Chercheurs et étudiants

☞ Ses objectifs :

Offrir une meilleure connaissance des territoires aux acteurs scientifiques et opérationnels

Fournir des connaissances scientifiques mobilisables dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement des territoires à toutes les échelles (européenne, nationale, régionale et locale)

☞ [www.espon.eu](http://www.espon.eu)

---

## La prospective territoriale

Une approche du futur des territoires caractérisée par :

☞ Une réflexion critique sur les développements que connaîtra le territoire à long terme

☞ Une série de débats conduisant à la création d'un plus grand engagement participatif (des panels d'experts jusqu'aux citoyens) pour construire l'avenir du territoire, particulièrement à travers l'influence des politiques publiques

☞ L'utilisation de méthodes qualitatives et quantitatives en plus de ces processus participatifs

La prospective a aussi pour objectif de rendre les politiques plus adaptées, plus flexibles et plus durables dans leur mise en œuvre.

---

---

## Les visions/perspectives territoriales

Les « visions » territoriales ont pour objectif de décrire l'image idéale de l'avenir d'un territoire, à partir d'une série d'idées, de valeurs et de principes.

Elles se fondent souvent sur les résultats de processus participatifs produisant une vision partagée de l'avenir du territoire.

Dans certains cas, on les appelle aussi « perspectives » ou « stratégies à long terme ». Elles permettent d'aider à déterminer si une politique ou une mesure spécifique pourrait contribuer favorablement aux schémas de développement territorial souhaités en Europe.

---

---

## Les scénarios territoriaux

Ils décrivent une version possible de l'avenir, fondé sur une série d'affirmations sur les éléments moteurs clés du développement territorial.

Généralement, plusieurs scénarios alternatifs sont proposés pour mettre en évidence l'incertitude des prévisions. Les scénarios sont très utiles pour identifier si des mesures ou des politiques spécifiques pourraient être pertinentes pour l'avenir, en prenant en compte la diversité territoriale pour les développements prévus.

---

## QUELLES SONT LES TENDANCES A VENIR POUR LES TERRITOIRES EUROPEENS ?

Le projet s'est concentré sur cinq domaines pour analyser les grandes tendances de l'avenir des territoires européens à l'horizon 2030 : la démographie, l'évolution socio-économique, l'environnement et les conséquences du changement climatique, la recherche et le développement (R&D), et l'intégration européenne.

La première conclusion de l'étude est que les territoires européens risquent de devoir faire face à un déclin démographique, de par le vieillissement de la population européenne. Par ailleurs, les disparités entre aires urbaines et rurales sont susceptibles de s'accroître, à cause d'une proportion croissante de travailleurs dans les aires métropolitaines. Certaines vont cependant connaître un déclin démographique (en Allemagne et dans les pays de l'Est par exemple), et d'autres régions vont connaître un certain regain démographique dans leurs zones rurales (en France, en Italie, en Scandinavie).

L'asymétrie du développement socio-économique européen a été renforcée depuis la crise de 2008, et

cela se reflète aussi dans la répartition des revenus des ménages. Les disparités sont particulièrement importantes entre le Nord et le Sud. Les auteurs émettent l'hypothèse que des facteurs tels que l'intégration économique globale et technologique pourrait donner lieu à des développements économiques régionaux très différenciés d'ici 2030. Selon les auteurs, cela se traduirait, entre autres, par une différenciation des marchés nationaux, avec, par exemple, un accroissement des échanges entre l'Allemagne et l'Asie, entre les pays ibériques, les Caraïbes et l'Amérique latine, et entre le Royaume-Uni et les membres du Commonwealth.

Les prévisions du consortium en termes d'environnement soulignent les différences d'adaptation au changement climatique selon les régions. Le consortium prévoit une utilisation des sols et des tendances en matière d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique similaires à celles en cours aujourd'hui, avec des territoires européens dépendants énergétiquement car l'énergie fossile devra être

importée. Cependant, les territoires développeront, dans une certaine mesure, un potentiel pour les énergies solaires et éoliennes, même si les centres de consommation de ce type d'énergies seront les agglomérations urbaines en priorité.

Les infrastructures de R&D continueront à être concentrées dans les régions capitales et celles avec de fortes activités technologiques. Les entreprises et industries seront majoritairement numériques d'ici 2030. Les NTIC pourraient cependant réduire les

avantages des agglomérations et contribuer à plus de décentralisation, surtout dans les processus de production, tout en accentuant les phénomènes d'étalement urbain.

Enfin, les auteurs rappellent les signes actuels qui montrent que l'intégration européenne pourrait s'arrêter ou tout du moins diminuer (Brexit, crise des réfugiés, désaccords sur les mécanismes de soutien financier de l'UE, etc.).

---

### L'économie circulaire

Selon la définition donnée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'économie circulaire « désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. »

L'objectif de l'économie circulaire est donc de réduire l'impact environnemental de la production de biens et de services, et ainsi d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

🔗 <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/economie-circulaire>

🔗 <https://www.avise.org/articles/economie-circulaire-de-quoi-parle-t-on>

---

## QUELLES SERAIENT LES CONSEQUENCES TERRITORIALES DE L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION ECONOMIQUE ADAPTEE AU CONTEXTE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ?

Les auteurs analysent l'hypothèse de l'implantation d'une économie circulaire « place-based » (adapté aux spécificités des territoires) au sein des territoires européens à l'horizon 2030. Dans ce contexte, les industries à grande échelle connaîtraient une transition économique importante, ce qui constituerait un enjeu fort pour toutes les villes et régions où l'industrie est une part importante de l'emploi du PIB. En effet, dans un contexte où le modèle économique dominant deviendrait celui d'une économie circulaire et localisée, il serait nécessaire de transformer les systèmes de production pour les adapter à ce nouveau contexte. De plus, il impliquerait également la création de nouveaux emplois dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre et dans des activités liées au dépannage, à la réutilisation des biens, au

recyclage. Les auteurs préconisent également de ne pas uniquement s'intéresser à la production, mais aussi à l'utilisation des biens. Par exemple, selon eux, les habitations devraient devenir de moins en moins énergivores et les déchets ménagers une exception.

L'économie circulaire pourrait, selon les auteurs, contribuer à réduire les différences entre les régions très développées et celles qui connaissent plus de difficultés, à la condition que ces dernières parviennent à se saisir des opportunités de renouveau de leur modèle de développement économique. Les régions leaders dans l'innovation verte pourraient proposer des solutions qui seraient par la suite adoptées dans toute l'Europe.

## QUELLES SERAIENT LES CONSEQUENCES TERRITORIALES D'UNE PRODUCTION ET D'UNE CONSOMMATION EUROPEENNE D'ENERGIES ENTIEREMENT RENOUVELABLES ?

Dans l'hypothèse des territoires européens produisant et consommant des énergies 100% renouvelables (ENR), la disponibilité des terres serait un facteur limitatif car la production d'ENR est parfois plus demandeuse en termes de superficie des terrains que les énergies fossiles. Les capacités de production d'ENR devraient en tous les cas augmenter dans toutes les régions européennes, mais de manière différenciée, en fonction des possibilités de chacune des régions. Les auteurs n'excluent pas l'import de ce qu'ils appellent l'« énergie fossile grise », c'est-à-dire une énergie fossile incorporée dans les biens et services, mais qui serait soumise à une taxe frontalière d'ajustements sur les importations d'énergie.

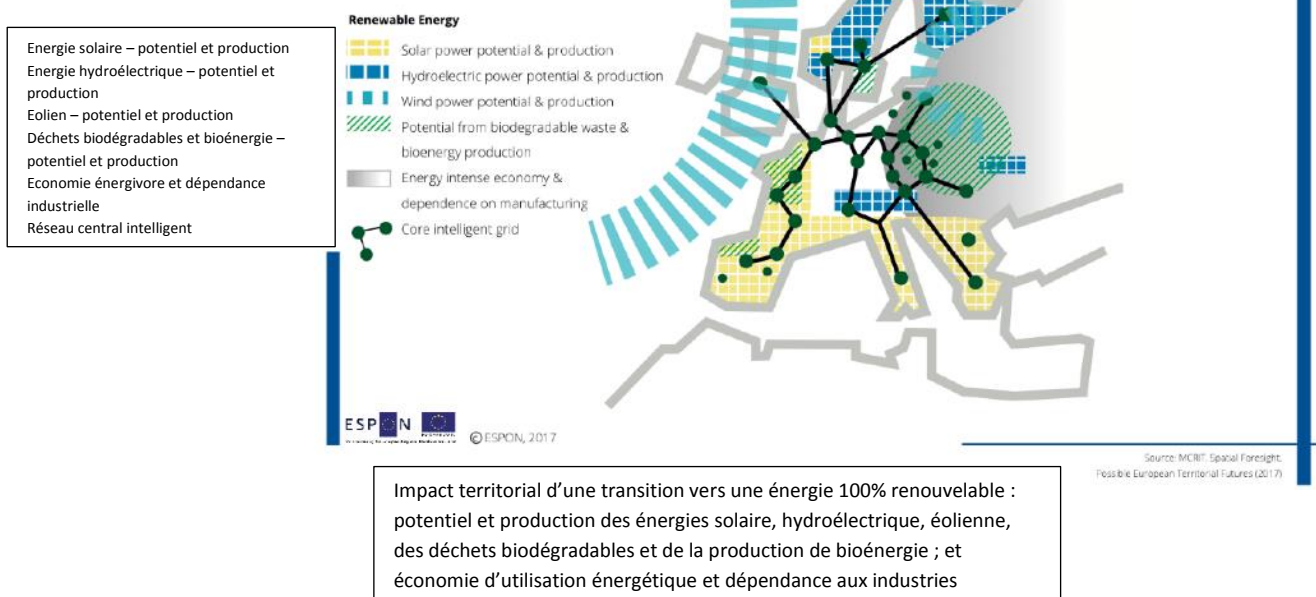
L'éolien constituerait le socle de la production énergétique européenne, suivie de l'énergie solaire. La production d'énergie bioélectrique n'augmenterait pas par rapport à aujourd'hui. La géothermie conserverait un rôle mineur à l'exception de l'Islande et du bassin parisien dans une moindre mesure. La production d'énergie hydraulique serait importante,

mais cela pose des questions quant à la protection de la biodiversité.

Le rapport demeure nuancé sur la question de la transition énergétique et reste prudent car certains effets sont difficilement évaluables, mais avance tout de même l'idée que les régions grandes consommatrices d'énergies fossiles ou nucléaires ressentiraient fortement l'impact des transformations. Par ailleurs, les régions avec un fort potentiel d'ENR et des territoires disponibles suffisamment vastes pourraient devenir exportatrices d'énergie. Cette transformation s'avérerait positive pour les petites économies rurales, même si une grande quantité de la production d'ENR serait en électricité. Cela impliquerait donc d'être vigilant face aux pertes de distribution. Enfin, la fourniture d'énergie dans les centres villes pourrait être beaucoup plus fondée sur un modèle participatif, par exemple via l'appartenance des fournisseurs d'énergie aux citoyens si l'on se positionne dans une hypothèse où le modèle économique dominant serait celui de l'économie circulaire.

Map 5.1 Territorial impacts of a transition to 100% renewable energy

Renewable Energy: Integrated Place-based & Network-based Territorial Foresight



## QUELLES SERAIENT LES CONSEQUENCES TERRITORIALES DE L'EFFONDREMENT DU MARCHE IMMOBILIER EUROPEEN ?

Pour cette troisième thématique, les auteurs proposent deux prévisions. La première se fonde sur l'hypothèse d'une forte capacité de résilience des régions et la seconde sur une faible capacité de résilience de ces dernières, sensibles aux crises du fait de la spécialisation de leur économie et de la faible capacité d'action de leurs gouvernements (à cause de la privatisation du marché par exemple).

Dans le premier cas, les économies sont diversifiées et couvrent un large spectre de secteurs d'activités différents ; le secteur financier et celui de la construction ont donc moins d'influence dans la structure économique de certaines régions. Dans le second cas, la baisse de la demande immobilière engendrerait une diminution des prix de l'immobilier, et par conséquent un effet de verrouillage en

restreignant la mobilité des habitants si les propriétaires ne peuvent plus déménager. Cet effet se retrouverait particulièrement dans les zones rurales ou en périphérie, car les perspectives de location temporaire (étudiants, tourisme) y sont plus faibles. De plus, ces régions sont généralement moins attractives pour des acheteurs potentiels, car elles sont plus éloignées des centres urbains.

Les conséquences du second scénario seraient l'accentuation de l'exclusion sociale, en particulier dans les grandes villes, une augmentation du chômage dans le secteur de l'immobilier et un accroissement des disparités entre zones urbaines et zones rurales en particulier dans les territoires proches des aires urbaines mais exclues des centres urbains.

## PISTES DE REFLEXIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

### ☞ En faveur de l'économie circulaire :

Les auteurs du projet préconisent de maintenir une diversité des secteurs d'activités pour favoriser la résilience économique et d'adapter les cadres législatifs en fonction des évolutions technologiques que connaissent et connaîtront les territoires. En complément, ils suggèrent aussi d'imaginer des alternatives au tourisme de masse.

### ☞ Pour parer l'éventualité d'un effondrement des marchés de l'immobilier :









Le projet propose de mettre l'accent sur les partenariats entre zones rurales et zones urbaines pour réduire les disparités. Les auteurs préconisent également une restructuration des fondements de la Politique de Cohésion et de ses instruments, dans le but de réduire les disparités socio-économiques des territoires européens et d'encourager la diversité des secteurs économiques. Cette diversité permet d'amoindrir ou d'éviter la dépendance de certains territoires aux secteurs du bâtiment et de l'immobilier, et leur assure une faculté de résilience en cas de crise économique. Selon eux, la Politique de Cohésion a la possibilité de s'attaquer à certaines conséquences des crises immobilières – par exemple, leurs effets de déséquilibre sur les territoires – mais peut difficilement intervenir directement sur les marchés immobiliers, d'où l'importance d'une plus grande flexibilité de la Politique de Cohésion et de ses outils qui lui donnerait plus de moyens d'intervention.

Plus généralement, les auteurs se positionnent en faveur d'un renforcement de l'attractivité de tous les territoires européens, notamment en développant l'offre d'accès aux services d'intérêt général.

### ☞ En faveur des énergies renouvelables et de la lutte contre les effets du changement climatique :

Les auteurs préconisent de mieux exploiter le potentiel d'ENR des territoires européens en s'appuyant sur les avantages territoriaux et le développement des infrastructures adéquates, et de veiller à l'implication des citoyens dans la transition vers les ENR. Ils proposent aussi l'élaboration de politiques sur mesure pour les territoires et des politiques de soutien aux entreprises qui privilégient les économies d'énergie.

## Composition du consortium

-  Spatial Foresight // Luxembourg (leader)
-  Mcrit // Espagne
-  Spiekermann & Wegener // Allemagne
-  ISINNOVA // Italie
-  Basque Center BC3 // Espagne
-  Instytut Rozwoju // Pologne
-  TU Delft // Pays-Bas
-  ÖIR // Autriche



---

## Aller plus loin : le rapport Barca

Les auteurs du projet s'appuient sur un document publié en 2009 par Fabrizio Barca, ancien directeur général du ministère des Finances italien. Ce rapport a été commandé par la Commission européenne dans le but d'évaluer la Politique de Cohésion de l'UE et d'en imaginer les contours pour l'avenir (post-2013).

Le rapport se positionne en faveur d'un rôle accentué pour les collectivités territoriales et leurs acteurs dans la « définition et la mise en œuvre » de la Politique de Cohésion », et notamment pour mettre en évidence les besoins des territoires. Il préconise une concentration de 65% des fonds sur quelques axes-clés.

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/archive/policy/future/barca\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/policy/future/barca_fr.htm)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/artVeille/artVeille&cid=1240892990751>

---

---

## Références

Les rapports du projet ainsi que leurs annexes sont disponibles en ligne sur le site d'ESPON :

<https://www.espon.eu/territorial-futures>

La fiche de synthèse en français du projet réalisée par Mme Dominique RIVIERE, Professeure de Géographie à l'Université Paris Diderot et rattachée à l'UMR Géographie-Cités est disponible sur le site de l'UMS RIATE :

[http://riate.cnrs.fr/wp-content/uploads/2017/07/PossibleEuropeanTerritorialFutures\\_Synth%C3%A8se\\_FinalReport\\_21032018.pdf](http://riate.cnrs.fr/wp-content/uploads/2017/07/PossibleEuropeanTerritorialFutures_Synth%C3%A8se_FinalReport_21032018.pdf)

---

---

## Rédaction, contact et informations

---

Claire Rosset, Point de Contact ESPON en France

[claire.rosset@cnrs.fr](mailto:claire.rosset@cnrs.fr)

0157276509